

LYCEE DE SAINT-PAUL IV

BP 20 – 363 Route de Savannah

97411 Bois de Nèfles Saint-Paul

REGLEMENT DE LA CONSULTATION ET CAHIER DES CHARGES

Marché à procédure adaptée

N° 2015/ 14/04/2015 B

Ce marché est passé selon la procédure adaptée dans les conditions prévues aux articles 28 et 40-III 1° Code des marchés publics

Nature des prestations : Fournitures.

Identification de l'organisme qui passe le marché : LYCEE SAINT-PAUL IV

Adresse : BP 20 – 363 Route de Savannah

97411 Bois de Nèfles Saint-Paul

Objet du marché : FOURNITURES D'EQUIPEMENTS ET DE MATERIELS DE LABORATOIRE EN BIOTECHNOLOGIES

Lieu de livraison : LYCEE DE SAINT PAUL IV

Variantes : Autorisées

DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES : Mardi 19 Mai 2015 12H (heure locale)

Besoin et prise en compte d'objectifs de développement durable

Conformément à l'article 5 du *Code des marchés publics*, l'offre prendra en compte notre souci d'éco-responsabilité et de développement durable.

Caractéristiques principales de la procédure adaptée

- Remise simultanée d'un dossier de candidature et d'offre initiale par le candidat
- Le marché comprend deux lots :
 - 1) Accessoires EXAO en SVT
 - 2) Matériels pédagogiques en SVT

Le candidat transmet sous enveloppe portant la mention « **MAPA MATERIELS ET ACCESSOIRES DE LABORATOIRE EN SVT AVRIL 2015 – offre initiale** » et l'adresse suivante « **LYCEE DE SAINT-PAUL IV, 363 route de Savannah, 97411 Bois de Nèfles Saint Paul**»

- Une première enveloppe intérieure contenant les documents relatifs à sa candidature suivants :
 1. Lettre de candidature (DC.4) ;
 Un formulaire de « lettre de candidature » (DC) peut être téléchargé à l'adresse internet suivante :
http://www.minefi.gouv.fr/formulaires/daj/Dc/imprimes_dc/dc4.rtf
 2. Attestation sur l'honneur d'avoir souscrit, au 31 décembre 2014, les déclarations incombant en matière fiscale et sociale ou acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, au sens de l'article 43 du code des marchés publics ; attestation de non-condamnation pour infraction au code du travail ; attestation sur l'honneur du candidat indiquant qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du code du travail ; la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s), si le candidat est en redressement judiciaire ; attestation de régularité au regard des articles L323-1 et, L323-8-2 ou L323 8-5, du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés 5DC.5) ;
 Un formulaire de « déclaration du candidat » (DC.) peut être téléchargé à l'adresse internet suivante :
http://www.minefi.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimes_dc/dc5.rtf
 3. Références de fournitures

- Une seconde enveloppe intérieure contenant les documents relatifs à l'offre suivants :
 1. Acte d'engagement (intitulé « offre initiale ») comportant l'offre technique et de prix (à télécharger sur notre site internet).
 2. **Note initiale de présentation portant sur les caractéristiques des fournitures ;**

Le délai de validité des offres initiales est de 45 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le matériel devra être livré au Lycée Saint Paul IV de préférence entre le 1 et 10 juillet 2015 ou entre les 12 et 14 août 2015.

Renseignements complémentaires

Jusqu'au cinquième jour précédent la date limite de dépôt des offres fixées dans l'avis d'appel public à la concurrence, les candidats peuvent demander toutes les précisions qu'ils jugent utiles à l'établissement de leur offre.

Dans ce cadre, les demandes doivent être adressées aux personnes suivantes :

REY Benoît	Téléphone : 02 62 33 06 50 Télécopie : 02 62 33 17 22 Email : Benoit.Rey@ac-reunion.fr
LAMAUVE Pascal	Téléphone : 02 62 33 06 56 Télécopie : 02 62 33 17 22 E-mail : pascal.lamauve@ac-reunion.fr

Les demandes d'information, transmises par voie électronique, dans lesquelles un virus est détecté, sont réputées non reçues. Les candidats expéditeurs en sont informés.

➤ Examen des candidatures :

Le lycée examine, dans un premier temps, la recevabilité des candidatures ;
Dans un deuxième temps, pour les candidats recevables, il détermine l'offre économiquement la plus favorable selon les critères définis par le règlement.

Pour information, la commission proposera un avis à l'ordonnateur **le 22 mai 2015**

Caractéristiques principales du choix de l'offre

Le choix de l'offre repose sur le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse.
Le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse se fonde sur un à deux critères de choix selon les lots : la durée de garantie et le prix.

a) Pour le lot n° 1 : Accessoires EXAO en SVT

Les critères de choix sont pondérés selon le barème suivant :

1^e – Qualité (20 points maxi) : La qualité sera appréciée en fonction de la durée de la garantie

- 10 points pour une garantie égale au moins à deux ans
- 20 points pour une garantie égale au moins à trois ans

La garantie comprend déplacement, réparation sur site (ou remplacement) du matériel concerné.

2^e – prix (80 points)

Le prix de l'offre est noté sur la base de la formule suivante :

Offre de prix la plus basse / prix de l'offre considérée x 80 = nombre de points

b) Pour le lot n°2 : Matériels pédagogiques en SVT

Les critères de choix sont pondérés selon le barème suivant :

1^e – prix (100 points)

Le prix de l'offre est noté sur la base de la formule suivante :

Offre de prix la plus basse / prix de l'offre considérée x 100 = nombre de points

Pour chacun des lots :

- le matériel sera livré et les emballages évacués par le fournisseur.
- les quantités estimées pour chacune des références pourraient être augmentées à hauteur de 20%.

Le Lycée de Saint Paul IV se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation

A SAINT PAUL, LE 15 avril 2015

Le Proviseur,

O.SAUNIER